



## ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 20 / 08 / 2026 à 23:22

Date de publication : jeudi 20 août 2026 à 03:22

Type : Testament / Succession

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

Madame Marie Lauranse ROUDAUT, demeurant à MOURS-SAINT-EUSEBE (26540), chemin Rochas Rosette, née à KERSAINT-PLABENNEC (29860), le 8 septembre 1929, est décédée à VALENCE (26000), le 27 janvier 2026. Aux termes de son testament olographe en date du 24 février 2017, elle a institué pour légataire universel : Madame Véronique ROUDAUT, demeurant à SAINT-BARDOUX (26260), 170 Rue des Collines. Ledit testament olographe a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Florent GASCON, notaire à VIENNE (38200), 11 place de Miremont, le 21 juillet 2026. Par acte établi par ledit notaire le 21 juillet 2026, il a été constaté le contrôle de la saisine du légataire universel. Conformément aux dispositions de l'article 1007 du Code civil, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice des droits du légataire universel saisi de plein droit dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du tribunal compétent du procès-verbal d'ouverture du testament. L'opposition devra être formée auprès de Maître Florent GASCON, notaire chargé de la succession, à l'adresse suivante : 11 place de Miremont, 38200 VIENNE.

Pour avis, le Notaire.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/2ba63bf5-25e9-4ba3-932c-7eedb3ebf6ce-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre  
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex